LE NUMERO : 25 CENTIMES

Édition du "RÉVEIL DU NORD"
136 bis, rue de Paris, LILLE
Bureaux à PARIS
43, boul. Haussmann (9e)

L'Egalité

La plus forte vente de la région

DIMANCHE 6 JANVIER 1929.

BUREAUX :
ROUBAIX Téléph. 9-51
45, rue de la Gare, 45
TOURCOING Téléph. 9-85
15, Rue Nationale, 15

Directeur : Eug. GUILLAUME

CHRONIQUE PATOISANTE

L'Parjuré

In tros quat'mois (v'là l'histoire
Vous povez bien m' croire,
Un jour si r'nommé
qu'à Lille on appell' «Parjuré».

L' « PARJURÉ » est incore eune ancienne fête qui fut très populaire a Lille in sin temps, chin qui veut dire qu'elle étot bien observée; malheureusmint, comm' gramint d'autes, ell' vieusit et s' perd d' puque in puque. Ainsi je m' souviens qu' vers 1880, dins inen des établiss'mints on n'ouvrot point, au moins l'aprés-midi, ch'étot fête.

L' Parjure s' célèbre l' lundi qui suit l' « Epiphanie » ; au temps passé on l'app'lot aussi l' fête des « Rois brouzés ».

D'après l'histoire, on prétind que ch' jour fut app'lé comm' cha parc' que les Rois Mages s' sont rendus parjures in n' portant point au roi Hérode des nouvelles de l' « Infant Jésus » ainsi qu'i li in avott'nt fait l' promesse.

Ch' jour-là les ouvriers vont chez les clients et principal'mint chez les fournicheux d' leus patrons réclamer d's étrennes tout in leu' souhaitant eun' bonne année, parfaite santé; i's appell'nt cha faire l' Parjuré.

N'y-a d' cha 262 ans qu'eun' drôle d'aventure arrivot à Lille l' lundi du Parjuré et qu' nous rapporte Henri Bruncel, dins s'n histoire populaire de Lille.

Ch'étot in 1667, sous l' règne d' Louis XIV. L' bonn' ville de Lille qui, pindant tros chints ans avot eté sous l' domination étringère, étot dev'nu' eun' ville traméise, à l' satisfaction d' tous l's habitants.

In ch' temps-là, ch'étot à qui volot montrer sin contint'mint d' povoir crier « Vive la France ! » Malheureus'mint, l' garnison qu'on avot plaché ichi, point assez au courant du caractère lillos et incor' moins des mœurs de no' ville, n'avot point gramint d' confiance dins ch' patriotisme et, d'puis l' pus p'tit soldat jusqu'au grand chef, tertous avott'nt de l' méfiance.

Donc, l' lundi du Parjuré 1667, tout à fait au p'tit jour, v'là-t'i point qu' dins tous les rues d' Lille, on intindot corner de l' mêm' façon que d' nos jours pa' l' pompe à vapeur des pompiers quand i-a du fu : Tin tin !... tin tin !... tin tin !... Aussitôt croyant pour de bon à eun' révolte des Lillos, tout l' garnison etot sur pied et sous les armes, s'apprêtant à sout'nir un combat acharné... Mais bientôt on s'expliquot d'un côté comme d' l'autre, et ch' l'éven'mint s' finichot par un éclat d' rire général, quand on appeurnot no' au lieu d'un signal de soulèv'mint, ch' l'appel annonçot qu' les p'tits pains i's étott'nt cuits. A l'occasion du Parjuré, ch'étot les boulingers qui cornottent d' la sorte et ch'est chin qu'on applot : **corner les pains cauds.**

Qui sait si ch' n'est point in l'honneur de ch' l'éven'mint qu'on a donné aux p'tits pains, l' nom d' **pains français.**

Ch'est eun' mode qu'ell' durot longtemps dins no' pays d' corner les pains cauds l' lundi du Parjuré : nos vieux s'in souviennent incore, mais ch' temps-là est oute... Ch'est pourtant un usage qui a existé tout partout dins l' Nord et l' Pas-d'-Calais ; ainsi à Cambrai autenfros, on cornot à « **Miche caude** » qu'entre les Rois et l' Mercredi des chintes.

Au temps jadis, l' jour du Parjuré, on rincontrot les porte-sa', l' sonneu' de l' paroisse, les porteux d'ian bénite, les garchons d' magasin, les berneux et les balyeux, munis d'un sachet ; i's allott'nt d' porte in porte, souhater eun' bonne année et récolter des p'tit's étrennes.

Aujord'hui, l-est à r'marquer qu' puque on avinche et puqu' nos viellés coutumes disparaichent. L' **Brad'rie** est dev'nue un grand marqué, rien auter cosse; l' **Broqu'let** n'est pus qu'eun' fiète tout ordinaire; l' **Carneval** trépasse d'un peu tous l's ans, surtout qu' no' ville n' fait pus d' concours; l' **Parjuré** est presque mort, tant qu'aux **Rois** cha n'est pus qu'eun' bouture avec les cheux d'avant, ùch' qu'il est qu' dins presque chaqu' ménache, on maingeot l' lapin avec des pronnes et des rogins, timplaché bien souvint pa' l' cat du voisin, qui, li-même, étot invité. Tout cha s' perd; mais à quoi qu' cha tient ?

— D'abord à ch' que l'esprit d' famille disparaît, les réunions dev'nues d' puque in puque difficiles par suite, souvint des différences d' situation des mimbres. Cha tient principal'mint aux sociétés d' cabarets dev'nues rares d' nos jours, pa' l' suppression de l' canette de bière qui permettot d' faire l' compte uniforme et d' mette tout l' monde au même ring : in un mot de s' distraire à peu d' frais. Qu'on ajoute à tout cha l' querté des vivres et l' nombre d' gins su' l' pavé, l' cinéma et on verra si les fiètes peuvent incore avoir l'éclat du temps passé.

Auguste LABBE.

La découverte du cadavre d'une jeune fille sur la grève de la baie d'Authie

Nous avons relaté, hier, la découverte sur la grève de la baie d'Authie, à Fort-Mahon (Somme), du cadavre d'une jeune fille, Mlle Pauline Cottu, originaire de l'Oise, disparue depuis le 31 décembre, du sanatorium de Berck où elle était en traitement.

On sait que le Parquet d'Abbeville avait ordonné l'autopsie, l'existence de blessures sur le cadavre laissant supposer qu'il s'agissait d'un crime.

D'après les conclusions du médecin-légiste, la mort de Mlle Pauline Cottu est due à un accident ou à un suicide.

Miss Irma Hœfer qui vient d'être élue reine de beauté à Berlin

Elle représentera l'Allemagne, sous le nom de « Miss Germany » au Concours International de Galveston (Etats-Unis) en 1929. Miss Hoefer n'a que 21 ans. (W. W. Photo).

Un acte de banditisme sur la route de Lens-Béthune

Pour le voler, deux vauriens assommèrent un cycliste

L'hiver fait sortir les loups du bois : la paresse, elle, fait sortir de leur réserve les bandits qui ne reculent devant rien, pas même devant le crime, pour se procurer l'argent nécessaire aux besoins de leur vie de débauche et de fainéants.

La criminelle agression qui eut lieu vendredi soir, route de Lens à Béthune, est sûrement l'œuvre de deux jeunes vauriens, avides de se procurer de quoi faire la noce.

En visite de Nouvel An

Les détails que nous donnons ci-dessous ont été obtenus, avec nulle difficultés, de la bouche de la victime que, selon la volonté des docteurs, il y a lieu de ménager.

HELLEBOID Romain, âgé de 25 ans, garde manège, rue de la Gare à Béthune, se disant également infirmier chez M. le docteur Quence, médecin légiste à Béthune, s'était rendu dans sa famille à Velennoiennes pour porter ses vœux à l'occasion de la nouvelle année. Il quitta ses parents vendredi pour regagner Béthune, en passant par Douai où il rendit visite à sa sœur qui habite cette ville. Son séjour se prolongeant au delà de ce qu'il avait prévu, Helleboid manqua son train à Douai ; il résolut donc de regagner son domicile à bicyclette et pour cela emprunta une machine Jusque Lens, qu'il traversa sans s'arrêter, tout alla bien.

Une grêle de pierres

En raison du froid qui sévissait, peu de monde circulait sur la route de Béthune. Il était environ 19 h. 30 le cycliste sortait du territoire de Loos-en-Gohelle et s'engageait sur celui de Mazingarbe quand tout à coup, à 60 mètres environ du cimetière anglais, en haut de la côte 70, il fut assailli de face par une grêle de pierres qui l'obligea à mettre pied à terre ; c'est ce qu'escompteient ses agresseurs.

En effet, à peine était-il descendu de son vélo, que deux bandits se mirent sur lui, l'assommèrent à coups de pieds et de poings jusqu'à ce qu'il fut réduit à l'impuissance, puis l'un d'eux lui porta un violent coups de pied dans le bas ventre qui le renversa sur le dos, sans connaissance.

Le butin des chenapans

Les deux chenapans profitèrent alors de l'état de leur victime pour la dépouiller de son portefeuille en cuir portant les initiales H. R. qui se trouvait dans la poche intérieure de son veston contenant 3 billets de banque de 100 fr. et 3 billets de 10 fr., ainsi que son livret militaire.

Dans la poche extérieure du veston, ils enlevèrent également sa lampe électrique. Puis prestement les bandits disparurent dans la nuit, dans la direction de Loos-en-Gohelle déclare la victime.

Malgré les souffrances atroces qu'il subisait, Helleboid réussit à relever sa bicyclette et à se traîner jusqu'à l'estaminet Lanion Jules, route de Béthune, sur le territoire de Mazingarbe, à quatre kilomètres du gros du village, où immédiatement on lui porta secours.

Une enquête laborieuse

M. Baron, l'actif commissaire de police de Mazingarbe fut informé de l'agression et se rendit immédiatement au café Lemon où Helleboid lui fournit quelques renseignements susceptibles de lui permettre de diriger son enquête.

Le premier soin du policier, fut de faire quérir le docteur Vallé, qui, après avoir prodigué les premiers soins au blessé, le fit transporter à l'hôpital de Lens où il fut admis d'urgence.

Puis, avec un dévouement digne des plus grands éloges, M. Baron se mit à visiter toute la contrée, principalement les cabarets louches où avaient pu se réfugier les deux vauriens dont il connaissait le signalement succinct de l'un d'eux donné par Helleboid : « grand, forte corpulence, coiffé d'une casquette gris foncé, vêtu d'un pardessus noir, chaussé avec guêtres en cuir noir ; l'autre était plus petit. »

Ses efforts ne furent pas récompensés. Samedi matin, dès la première heure, le commissaire informe tous ses collègues de la région et la gendarmerie qui se mirent en quête de retrouver les coupables.

Les gendarmes de Liévin, en particulier, fouillèrent toute la commune de Loos-en-Gohelle vers laquelle s'étaient enfuis les bandits.

A Lens, l'agent de sûreté Dufour découvrit dans un café de la rue de Lille un individu répondant au signalement donné par Helleboid ; il l'emena au commissariat de la place Jean Jaurès où il fut sérieusement cuisiné : il nia toute participation à l'agression et fournit un emploi du temps qui, vérifié, fut reconnu exact ; il a donc été laissé en liberté.

Sur un lit d'hôpital

Nous avons rendu visite à la victime qui repose à l'hôpital : le docteur Brun et plusieurs aides examinaient le blessé : ils constatèrent qu'il portait plusieurs pleies à la face et chose très grave, qu'il avait eu le canal de l'urètre sectionné par le coup de pied porté dans le bas ventre : le médecins croient, en outre, qu'il porte des lésions internes ; son état inspire certaines inquiétudes.

D'autre part, M. Blanc, juge d'instruction, chargé de l'affaire a lancé une commission rogatoire au commissaire de police de Lens pour interroger Romain Helleboid.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Très nuageux, chute de neige, vents d'Est à Sud-Est. Température en baisse de 2°.

L'assassinat d'une épicière d'Hénin-Liétard

Il semble douteux que le Polonais actuellement écroué à la prison de Béthune soit coupable

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

Tient-on l'assassin de la malheureuse épicière de la rue Elie-Gruyelle, à Hénin-Liétard, en la personne du jeune Polonais Wencestas Staziak, arrêté le lendemain du crime, sur la dénonciation du seul témoin du drame : Joseph Hénaut ? Ainsi que nous le laissions déjà entendre dans notre précédente édition, c'est de plus en plus douteux. Depuis trois jours qu'il est arrêté, le Polonais, sévèrement chambré, puis confronté avec la jeune victime et enfin longuement cuisiné dans le cabinet du juge d'instruction, n'a cessé de nier sinon énergiquement — ce n'est pas son caractère — mais avec une douce obstination qui ne laisse point que de devenir impressionnante.

Nous avons dit que la journée de vendredi avait été occupée par les policiers de la brigade mobile à contrôler l'emploi du temps de Staziak, de 16 heures à 19 heures 15, heure probable du crime. On n'y relève pas de grave contradiction, rien en tout cas qui permette de confirmer une aussi grave inculpation.

M. Dutilleul, le distingué magistrat du Parquet de Béthune, qui est chargé d'instruire cette ténébreuse affaire, a recueilli, dans la journée d'hier, d'intéressants témoignages qui tendraient à orienter les recherches dans une autre direction. Le magistrat procèdera, dès lundi, en son cabinet, à une confrontation générale des témoins jusqu'ici entendus et dont il peut espérer être fixé sur le rôle exact de Staziak.

L'enquête

L'enquête s'est poursuivie dans la journée d'hier sur l'emploi du temps de Staziak au cours de l'après-midi de lundi. Les recherches ne sont pas tellement aisées, à trois jours des faits à élucider, et dans un milieu étranger où il faut savoir apprécier la valeur des témoignages recueillis. Il semble exact que le jeune Polonais a fait, aux heures approximatives qu'il a données, les courses et visites indiquées par lui.

Par contre, il n'est point d'accord avec sa mère sur l'heure à laquelle il serait rentré à son domicile avant d'aller passer la soirée au cinéma. Sa mère déclare qu'il serait rentré vers 18 heures 30 pour ne plus ressortir avant 20 heures. Staziak, lui, déclare qu'il a fait une course entre 19 heures et 19 h. 15. Le commerçant chez qui il serait allé dans ce court laps de temps reste hésitant et n'a pu infirmer ni confirmer cette déclaration. On voit ainsi, à trois jours passés, la fragilité du témoignage humain, et il ne reste pour l'instant aucune preuve précise contre le Polonais.

Il y a bien l'affirmation du jeune Hénaut, qui l'accuse formellement d'être l'assassin de l'épicière, mais on a également, de ce côté, toutes sortes de raisons pour se montrer extrêmement prudent à l'endroit de cet unique témoignage.

Une autre piste ?

On attend beaucoup d'une prochaine confrontation qui aura lieu lundi, dans le cabinet de M. Dutilleul.

Le juge d'instruction a reçu, dans l'après-midi d'hier, la visite de la sœur de Staziak, qui lui a fait d'intéressantes révélations sur une personne qui faisait assez souvent, chez Mme veuve Crème, des visites intéressées. Ce témoignage concordent avec des renseignements que possédait déjà le magistrat, il sera activement procédé aux recherches nécessaires et peut-être l'instruction sera t-elle orientée vers une autre piste.

L'état du blessé

L'état de Joseph Hénaut continue d'être aussi satisfaisant que possible. Le docteur Fichet, qui lui donne ses soins, est tout à fait rassuré sur la plaie du cou, dont les points de suture pourront être enlevés lundi. Il a néanmoins invité la famille à supprimer ou au moins écourter les visites, pour ménager l'état nerveux du jeune blessé.

Le père Hénaut a sollicité et obtenu l'autorisation de faire une collecte auprès des gens du quartier pour venir en aide à sa famille.

R. B.

Un Marocain se taisait passer pour officier et dupait les Arrageois

Un Marocain, arrivé depuis quelques jours à Arras, vient de se faire pincer par la police locale dans des conditions qui lui font le plus grand honneur, au moment où il venait de se faire délivrer un secours par l'administration militaire de la Place. Ce Marocain, n'était autre qu'un escroc, on va le voir.

L' « ancien capitaine » de la Coloniale

Mal vêtu, le faciès de l'Arabe au teint olivâtre, un nez écrasé, appuyé sur une bouche lippue, la tête couverte d'une tignasse mal peignée, au poil foncé, un individu se présentait chez M. Camille Hollart, président du Souvenir Français, rue des Promenades. Ce furent les dames qui le reçurent. L'homme se présentait de la part de la mairie d'Arras pour solliciter un secours. Parlant le français avec l'accent arabe prononcé, l'homme demanda 20 fr. comme prêt d'honneur.

(Ph. Mériaux, Arras)

Jean LAPALLIN

Il s'expliqua longuement, donna des détails sur sa situation : il sortait du Sanatorium de Zuydcoote, il avait fait la guerre, etc. Mme Hollart, flairant une louche affaire, lui refusa tout secours, mais l'homme la menaça : « Vous ne savez pas à qui vous avez affaire ; je suis capitaine au 6e colonial ».

Mensonges sur mensonges

Ayant annoncé son intention de se diriger vers le bureau de la Place, le Marocain s'y rendit. M. Hollart, avisé par sa femme, téléphona immédiatement à M. Marteaux, commissaire de police, qui s'informa auprès du bureau militaire. L'Africain était déjà là. Il avait sollicité un secours, se disant ex-sergent-major de l'armée coloniale, sortant du Sanatorium de Zuydcoote, où un livret militaire avait été dégrillé au cours de la désinfection de ses vêtements. Bref, l'officier d'administration lui avait remis une somme de 10 francs à titre de secours.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

Un incendie s'est déclaré hier au Lycée de Lille

Trois chambres ont été détruites mais grâce à la promptitude des secours le danger fut conjuré.

Un incendie qui aurait pu avoir des conséquences très graves s'est déclaré hier, dans une dépendance du Lycée Faidherbe à Lille, dont les bâtiments se trouvent situés à l'angle du boulevard Carnot et de la rue des Arts.

Au feu !

Il était exactement 13 heures 55 lorsqu'un passant se rendit compte qu'un violent feu de cheminée s'était déclaré dans l'aile du bâtiment située rue des Arts et contiguë à l'Imprimerie Gachie et Aule.

Les sous-économes, MM. Debomy et Cloet, qui avaient été prévenus, se rendirent tout de suite aux étages, munis d'extincteurs et constatèrent que le feu avait pris dans la cheminée communiquant à l'appartement situé au premier étage, de M. Fauché, proviseur.

Mais, déjà, les flammes avaient gagné l'une des chambres du 3e étage, occupée par un surveillant. La pièce était en feu et les sous-économes qui intervenaient durent rebrousser chemin. On téléphona aux sapeurs-pompiers. Cinq minutes plus tard, ceux-ci étaient arrivés avec leur matériel, sous les ordres du commandant Trombet, du capitaine Viscur et du lieutenant Leleu.

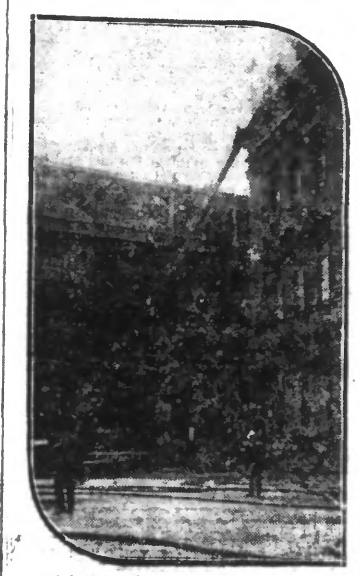

Pendant l'incendie. La grande échelle dressée devant la façade du Lycée. On remarque en haut à droite, la fumée s'échappant des logements incendiés occupés par les professeurs.

Les sapeurs-pompiers à l'œuvre

La grande échelle fut dressée vers la façade, tandis qu'une auto-pompe était mise en batterie. Il était temps, car les flammes avaient déjà gagné d'autres chambres et tout le bâtiment menaçait de flamber.

Par quatre lances, on déversa des torrents d'eau sur le foyer d'incendie, tandis que le personnel du Lycée déménageait le mobilier se trouvant aux étages inférieurs.

La tâche des sapeurs-pompiers fut ardue, car le foyer du sinistre se trouvait dans un faux plafond, où étaient accumulées des archives.

Enfin, après une heure d'efforts, tout danger était conjuré.

Les dégâts sont importants

Dès la nouvelle de l'incendie, des personnalités se rendirent aux abords du Lycée Faidherbe. On remarquait notamment : MM. Louis Masson et Bondues, adjoints au maire; Olivier, conseiller municipal ; Planque, secrétaire général de la mairie ; Carré, commisseire central ; le capitaine Lagarde, commandant de la Place ; Andieren, secrétaire de l'Académie ; Petitjean, adjudant de gendarmerie ; Fauvet, chef du service des travaux de Lille ; Knight, économe ; Delesalle, inspecteur principal de la police.

Les dégâts sont importants. Trois chambres furent détruites par le feu. Quant à l'eau, elle endommagea sérieusement les plafonds et les murs des étages inférieurs.

D'après l'enquête ouverte par M. Piacentini, commissaire de police, le feu aurait été communiqué au plancher du troisième étage par une fissure de la cheminée.

Rappelons que la partie du Lycée faisant front au boulevard Carnot a été anéantie par un incendie en novembre 1914, pendant l'occupation allemande.

En 1925, le feu avait également détruit du mobilier, au même étage, qui fut incendié hier. Enfin, l'année dernière, un feu de cheminée avait occasionné quelques dégets au même endroit.

Décidément, notre Lycée Feidherbe n'est pas épargné.

G. D.

Grâce au "Réveil du Nord" un trophée aéronautique revient dans notre région

Et il est possible que le pilote lillois Maurice DE BRUYCKER remporte un second record.

Le magnifique raid accompli par le pilote lillois Maurice De Bruycker, parti le 25 décembre à bord du ballon « LE RÉVEIL DU NORD », avec le concours de notre journal, a reçu une première et éclatante récompense.

Grâce à cette randonnée de plus de cinq cents kilomètres qu'effectua l'aéronaute lillois, ce dernier s'était classé en tête des concurrents de la **Coupe Mallet**, pour la totalisation des kilomètres parcourus en ballon libre pendant l'année 1928.

Aucun des autres compétiteurs n'ayant pu tenter de nouveaux raids avant le 31 décembre, M. De Bruycker remporte donc pour 1929 le glorieux trophée.

Nous avons dit, en son temps, que la performance du pilote de l'Association Aéronautique du Nord lui vaudrait peut-être l'attribution des **Coupes Maison** et **Juckmes Melchior**, réservées à l'aéronaute ayant accompli la plus longue distance sans escale.

Ce record était la propriété de M. Auger, de Paris, avec 535 kilomètres.

Le ballon « LE RÉVEIL DU NORD », parti de Bailleul le 25 décembre, a atterri le 26 décembre à Eddighausen, dans la province allemande de Hanovre. La distance approximativement jugée, fut évaluée à 530 kilomètres. Actuellement, l'Association Aéronautique de France le calcule exactement, après l'homologation, nous saurons si ce trophée sera, lui aussi, la propriété du Nord de la France.

Quoiqu'il en advienne, un magnifique résultat est déjà acquis, dont peut s'enorgueillir l'Association Aéronautique du Nord.

Le classement pour la Coupe Mallet

Le parcours effectué par M. De Bruycker lors de sa dernière tentative n'étant pas encore défini à quelques kilomètres près, on peut, sans crainte d'erreur, le considérer comme étant de 525 kilomètres au minimum.

Le classement des pilotes français s'établirait dans ces conditions comme suit :

1er, M. De Bruycker (A.A. Nord), 1.685 k. 900.

2e M. Revaine (Aérostat Club de la Seine), 1.285 km. 050.

3e M. Delpuech (Aéronautique Club de France), 870 km., etc.

Voici les différents voyages réussis par M. De Bruycker en 1928, pour l'obtention de la Coupe Mallet :

De Bailleul à Bergzabern (Palatinat)	419 km 400
D. Bully-Grenay à Dolhain	220 km 850
De Bailleul à Saint-Philibert-de-Bouaine (Vendée)	520 km 650
De Bailleul à Eddighausen (Hanovre)	525 km

La mystérieuse disparition du boucher de Lourches

M. Hennevin aurait été aperçu à Cambrai le 29 décembre

La disparition du boucher Hennevin, de Lourches, continue à faire l'objet des poursuites dans toute la région.

Nous avons dit déjà que Hennevin s'était rendu le 17 décembre, porteur d'une somme de 100.000 fr., au marché aux bestiaux de VALENCIENNES et que, depuis cette date, nul ne sait ce qu'il est devenu.

Les recherches effectuées pour le retrouver n'ont donné, quant à présent, aucun résultat.

Samedi après-midi, l'inspecteur Mariani, de la 2e brigade mobile, délégué par M. Uccieni, commissaire divisionnaire, s'est rendu à Lourches où il interrogea Mme Hennevin. Cette dernière lui confirma les déclarations qu'elle avait faites précédemment à notre envoyé spécial.

De LOURCHES, M. Mariani se rendit à DOUCHY, où habite un frère de M. Hennevin.

Des renseignements recueillis, il résulte que M. Hennevin aurait été aperçu à VALENCIENNES le 24 décembre et à CAMBRAI le 29 décembre.

Le boucher aurait pris, le 29 décembre, place de la Gare, à VALENCIENNES, l'autobus qui le conduisit à CAMBRAI.

M. Mariani a, d'autre part, eu la certitude que M. Hennevin avait été aperçu dans un restaurant de la rue de Famars, à VALENCIENNES, le 17 décembre.

Depuis le 29 décembre 1928, qu'est devenu le boucher de Lourches ?

Mystère !

En tout cas, l'inspecteur Mariani va poursuivre ses investigations à CAMBRAI. Souhaitons qu'il réussisse dans ses recherches.

Le nouveau billet de mille francs

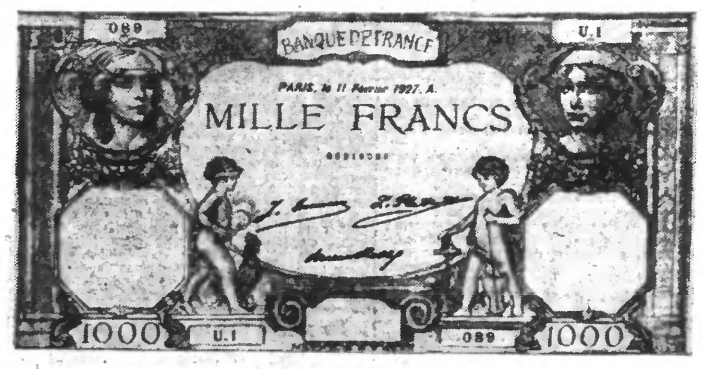

Voici une reproduction du nouveau billet de mille francs qui vient d'être mis en circulation par la Banque de France.

L'anniversaire de la bataille de Bapaume

Il est célébré aujourd'hui dans la ville où les troupes du général Faidherbe furent victorieuses.

(De notre Correspondant particulier)

Il y a cinquante-huit ans de cela le 3 janvier 1871, à 4 heures de l'après-midi, après plusieurs jours de bataille acharnée, l'armée du Nord, que commandait le général Faidherbe, pénétrait dans les rues de la ville de Bapaume. C'était une victoire parmi tant de défaites !

Les ruines du monument Faidherbe à Bapaume.

Bapaume, depuis ces heures héroïques, fête ce glorieux anniversaire et se recueille chaque année sur les tombes des soldats qui périrent durant ces jours terribles.

L'Armée du Nord

Les premiers résultats obtenus par l'armée du Nord avaient été d'arrêter subitement en Normandie la marche en avant de Manteuffel qui commandait deux corps d'armée et de détourner les coups portés sur les places fortes. Bien plus, elle aida l'armée de Trochu. Alors, Faidherbe déjoua une manœuvre d'enveloppement de son armée, puis fonça de nouveau sur l'adversaire affaibli par l'envoi de renforts sous Paris. L'armée du Nord a résisté à Villers-Bretonneux ; elle a battu les Prussiens à Pont-Noyelles ; elle les a défaits à Bapaume.

Le combat d'Achiet-le-Grand

Le 2 janvier, à 8 heures du matin, l'armée du Nord s'ébranlait pour reprendre l'offensive contre l'armée de Manteuffel. Elle marchait à trois colonnes dans la direction de Bapaume. Sur le sommet des crêtes, près de la Maison Blanche, les tirailleurs de la brigade Foerster — division du Bessol — saluaient un détachement de uhlans par quelques coups de feu. A 10 h. 30, le canon commença à gronder sur la gauche. La division Moulac avait pris contact avec l'ennemi. Une charge de la cavalerie prussienne enleva 300 prisonniers aux fusiliers de la marine, la 1re division du 23e corps plia et céda du terrain.

La division Derroja, de son côté, marchait sur Bucquoy ou elle entrait sans coup férir. La résistance fut plus sérieuse au centre, devant la division du Bessol. L'ennemi se replia sur Achiet, vers 1 h. 30, pour éviter d'être tourné par la brigade Foerster. Une lutte s'engagea dans les premières maisons du village. L'artillerie française prit position sur la route d'Abbainzevelle à Achiet ; elle fit taire les canons adverses, tandis que les tirailleurs gravissaient la chaussée du chemin de fer et se précipitaient dans le village. L'ennemi lâcha pied, laissa des prisonniers ; il fut poursuivi jusqu'à Biefvillers. Ce petit combat fit le plus grand honneur à un bataillon du 43e et au 20e Chasseurs.

Le soir, les troupes cantonnèrent à Achiet, Bihucourt, Achiet-le-Petit et Bucquoy. L'ennemi s'était replié sur Bapaume.

La bataille de Bapaume

Le 3 janvier, à 5 heures du matin, le combat commençait. La division du Bessol fournit une reconnaissance dans la direction d'Ervillers, évacuée par l'ennemi. A 8 heures, les colonnes prussiennes se montrèrent dans la plaine d'Ervillers, en avant de Bapaume ; c'est là que l'action devait avoir lieu.

La division du Bessol reçut seule le premier choc. La fusillade et la canonnade battaient leur plein quand arriva la division Derroja. La lutte devint plus vive sur le plateau entre Bihucourt et Sapignies. Le 1er bataillon du 43e débusqua violemment l'ennemi qui battit en retraite. Le général Derroja lança un bataillon sur Grévillers, pendant que la 1re brigade (lieutenant-colonel Aynes) pressait la marche pour exécuter un mouvement tournant vers Bapaume. L'ennemi avait été refoulé de 6 kilomètres en quelques heures. A midi et demie, la division Derroja débordait le village d'Avesnes-lez-Bapaume et gagnait du terrain pied à pied. Le 23e corps occupait Favreuil. Vers 4 heures, les tirailleurs français pénétraient dans les rues de la ville. Une demi-heure plus tard, le colonel Foerster, commandant la 1re brigade de la 2e division, se trouvait dans la ville même avec un bataillon de chasseurs, venant de la gauche, tandis qu'au même moment le lieutenant-colonel Aynès y entrait par la droite. Les troupes du général Faidherbe avaient remporté une belle victoire.

Cette bataille faisait le plus grand honneur aux troupes de l'armée du Nord, mais elle ne s'était pas déroulée sans des pertes importantes.

Bapaume a restauré le cimetière où les braves de 1871 sont tombés glorieusement. Le général Faidherbe eut sa statue, que les Allemands, lors de la dernière guerre, ont enlevée comme pour marquer leur vengeance de leur défaite. Il ne reste plus que le piédestal sur lequel, bientôt, le vainqueur de la bataille de Bapaume reprendra sa place.

Pour marquer ces souvenirs, la ville de Bapaume a organisé, pour aujourd'hui dimanche, diverses cérémonies. Une messe sera célébrée ce matin, puis des manifestations auront lieu au cimetière et devant le Monument aux Morts de la Grande Guerre. Toutes les sociétés locales et de nombreuses personnalités seront présentes à ces cérémonies.

A. T.

Le « Malakoff » appartenait au Port de Dunkerque

Le « Malakoff », qui a fait naufrage en Méditerranée, appartenait au port de Dunkerque et jaugeait 2.189 tonnes. Commandé par le capitaine G. Cares, son équipage comptait 33 hommes. Il effectuait régulièrement le trajet Dunkerque-Tamatave. Il était parti de Dunkerque, avait fait escale au Havre et à Alger et faisait route sur Marseille, où il devait prendre un chargement à destination de Madagascar.